

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance spéciale du Conseil municipal de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs, sise au 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs à Sainte-Anne-des-Lacs (Québec), J0R 1B0, tenue le 21 juillet 2011 à 20h00 au lieu et à l'heure ordinaires des séances spéciales :

Sont présents : Messieurs Serge Grégoire, Jacques Geoffrion, Sylvain Charron, André Lavallée, ainsi que Madame Monique Monette-Laroche et Luce Lépine, conseillères, formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude Ducharme, maire.

Est également présent Monsieur Éric Brunet, directeur général adjoint.

L'avis spécial de convocation a dûment été signifié à Monsieur Claude Ducharme, maire, Messieurs Serge Grégoire, Jacques Geoffrion, Sylvain Charron et André Lavallée, conseillers ainsi que Mesdames Monique Monette-Laroche et Luce Lépine, conseillères.

À 20h05, le maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour

1. Choix de l'entrepreneur pour la réfection des chemins
2. Installation des luminaires
3. Installation des arrêts obligatoires
4. Période de questions
5. Levée de la séance spéciale

No 3711-07-11
Contrat -
réfection des
chemins

Attendu que des soumissions ont été demandées pour la réfection de section du chemin des Oeillets, ainsi que des tronçons des chemins Beakie, des Montagnes, des Nations, des Aigles et des Cèdres;

Attendu que les soumissions reçues sont les suivantes :

Soumissionnaires	Prix total (incluant toutes les taxes et le chemin des Oeillets)	Prix pour le chemin des Oeillets (incluant toutes les taxes)
Les Excavations Serge Gingras	433 944,15 \$	134 944.10 \$
Les Entreprises Doménick Sigouin	482 822,81 \$	155 222,81 \$
A.B.C. Rive-Nord	539 490,70 \$	185 279,64 \$
Les Constructions Anor	540 918,74 \$	172 092,25 \$

Séance spéciale du 21 juillet 2011

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution.

Il est proposé par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller, appuyé par Monsieur Serge Grégoire, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat pour la réfection de section du chemin des Ouillets, ainsi que des tronçons des chemins Beakie, des Montagnes, des Nations, des Aigles et des Cèdres à Les Excavations Serge Gingras au coût de 433 944,15 \$ taxes incluses.

Le tout conformément au devis et aux soumissions déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c.c. : Directeur du Service des Travaux publics
Les Excavations Serge Gingras

No 3712-07-11 Installation de luminaires

Attendu la recommandation du directeur du Service des Travaux publics.

Il est proposé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère, appuyée par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller et résolu à l'unanimité:

D'installer des luminaires aux endroits suivants :

- Chemin des Mésanges
- Chemin des Orignaux
- Chemin de l'Orge (2 luminaires)
- Chemin de l'Oréade
- Chemin des Capelans
- À l'intersection en « Y » du chemin des Abeilles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c.c. : Directeur du Service des Travaux publics

Séance spéciale du 21 juillet 2011

No 3713-07-11
Installation des
arrêts
obligatoires

Attendu la recommandation du directeur du Service des Travaux publics.

Il est proposé par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller, appuyé par Monsieur André Lavallée, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'installer des arrêts obligatoires aux endroits suivants :

- Sur le chemin des Épinettes à l'intersection du chemin de la Flore
- Sur le chemin de la Flore à l'intersection du chemin des Frênes
- Sur le chemin de la Plume-de-Feu à l'intersection du chemin des Pensées
- Sur le chemin de la Plume-de-Feu à l'intersection du chemin des Papillons
- Sur le chemin des Bourgeons à l'intersection du chemin des Baies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c.c. : Directeur du Service des Travaux publics

Période de
questions

Le public pose ses questions au Conseil municipal.

No 3714-07-11
Levée de la
séance
spéciale

Il est proposé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère, appuyée par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller et résolu à l'unanimité de clore à 20h25 la présente séance spéciale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Claude Ducharme
Maire

Éric Brunet
Directeur général adjoint